

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 20/07/2023

Séance du 06 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois de septembre à 14h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Magali de Montlaur, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : Monique ALIÈS, Albert BOUSQUET, Jean-Louis CABANES, Sophie CANTALOUBE, Claude CHIBAUDEL, Alain CONDOMINES, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Michelle FONTANILLES, Michel LEBLOND, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Bernard ROUVE, Jean-Philippe SABATHIER, Guy SALES, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Eloi ALBET, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Franck COUDERC à Sophie CANTALOUBE, Jean-Louis FRANJEAU à Patrick ROQUES, Eric HOULES à Patrice VIALA, Eva LE CHARPENTIER à Cyril TOUZET, André SERIN à Bernard VIALA, Anne-Claire SOLIER à Michel LEBLOND

Absents excusés : Hélène CHICO ROS

Absents : Laure BERNAT, Séverine DRESSAYRE, Philippe GIGANON, Jean-Luc JACQUEMOND, David MAURY, Xavier PUECH, Jean-François ROUSSET

Michel WOLKOWICKI est désigné secrétaire de séance

N°20230906_120

Objet : Réhabilitation piscine intercommunale de Belmont-sur-Rance – attribution du marché de travaux

Madame la Présidente expose au Conseil Communautaire :

La piscine intercommunale de Belmont-sur-Rance, construite dans les années 1970. Elle est ouverte pendant 3 mois, de juin à fin août. En juin, les écoles du territoire se répartissent des créneaux pour l'utiliser.

Les vestiaires sont d'époque et n'ont jamais été rénovés, seuls les murs ont été repeints.

D'importants travaux de rénovation des bassins, pour la création de la filtration, des goulottes de débordement ont été réalisés dans les années 2000. Les douches extérieures ont été remplacées en 2011. Les 3 bassins sont repeints régulièrement.

Malgré cela, cet équipement qui reçoit du public ne correspond plus aux standards actuels. Sa configuration ne permet pas une accessibilité aisée de l'ensemble des publics, et la zone des vestiaires est exigüe. Il en va de même pour les sanitaires et douches qui doivent être repensée en totalité.

L'absence de jeux pour les enfants altère son attractivité. Les dimensions des circulations et des plages de détente sont insuffisantes.

Le présent projet concerne la réhabilitation de la piscine de Belmont-sur-Rance. Les travaux envisagés portent sur :

- La restructuration complète du bâtiment des vestiaires avec la création de 3 zones d'extension sur la périphérie du bâtiment existant pour améliorer l'accessibilité PMR et garantir le confort et la confidentialité au sein des vestiaires,
- La réfection des plages existantes pour améliorer le confort des baigneurs et la distanciation. Les circulations seront plus aisées,
- L'aménagement d'une zone de jeux aquatiques pour les enfants,
- La remise en peinture des 3 bassins.

Les objectifs recherchés ont pour but de :

- Aménager la structure aux normes d'accessibilité (vestiaires, WC et douches PMR, circulations et reprise des margelles, ...),
- Assurer le confort et la confidentialité au sein des vestiaires et sanitaires,
- Rendre attractive la piscine afin d'attirer les visiteurs,
- Proposer un espace de loisirs avec zones de jeux aquatiques.

Le coût prévisionnel de la Tranche Ferme du projet est de 450 000,00 € H.T..

Cette Tranche de travaux sera réalisée sur les années 2023 et 2024 pour les vestiaires et se terminera en 2025 pour l'espace enfants. Et ce pour permettre l'ouverture de la piscine en période estivale.

Vu la délibération N° 20230427_061 en date du 27 avril 2023 attribuant le lot désamiantage des toitures pour le projet de réhabilitation de la piscine intercommunale de Belmont-sur-Rance,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article L.2123 ;

La consultation des entreprises a eu lieu du 26/06/2023 au 28/07/2023 à 12h00 pour les travaux de réhabilitation des vestiaires de la piscine de Belmont-sur-Rance – phase 1 et comprenant 14 lots :

- Lot n° 1 : Terrassement – VRD – Gros-œuvre,
- Lot n° 2 : Etanchéité,
- Lot n° 3 : Charpente métal – Couverture Bac acier,
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures – Bardage bois,
- Lot n° 5 : Menuiseries intérieures,
- Lot n° 6 : Plâtrerie – Carrelage – Faïence,
- Lot n° 7 : Electricité,
- Lot n° 8 : CVC – Plomberie,
- Lot n° 9 : Peinture,
- Lot n° 10 : Faux-plafond,
- Lot n° 11 : Ravalement,
- Lot n° 12 : Serrurerie,
- Lot n° 13 : Jeux d'eau,
- Lot n° 14 : Panneaux photovoltaïques (PSE).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 06/09/2023 à 09h30 à la salle de réunion « Le Pigeonnier », sis Les Hauts de Sériguet à Belmont-sur-Rance pour procéder à l'ouverture des plis reçus.

Suite à l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les offres les mieux disantes :

LOTS	ENTREPRISES	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Lot n° 1 : Terrassement – VRD – Gros Œuvre	SARL BLAYAC	143 256,16 €	28 651,23 €	171 907,39 €
	<i>Tranche cond.</i>	24 826,96 €	4 965,39 €	29 792,35 €
Lot n° 2 : Etanchéité	<i>Lot annulé</i>			
Lot n° 3 : Charpente métal – Couverture Bac acier	SARL BLAYAC	26 086,90 €	5 217,38 €	31 304,28 €
Lot n° 4 : Menuiseries extérieures – Bardage bois	MENUISERIE JEROME PUECH	22 210,00 €	4 442,00 €	26 652,00 €
Lot n° 5 : Menuiseries intérieures	MENUISERIE JEROME PUECH	20 932,00 €	4 186,40 €	25 118,40 €
	<i>Tranche cond.</i>	8 008,00 €	1 601,60 €	9 609,60 €
Lot n° 6 : Plâtrerie – Carrelage - Faïence	MR GAETAN GINESTE	39 190,25 €	7 838,05 €	47 028,30 €
Lot n° 7 : Electricité	SAS MALAVAL	16 506,53 €	3 301,31 €	19 807,84 €
Lot n° 8 : CVC - Plomberie	CHASSAING TECHNOLOGIES	56 418,33 €	11 283,67 €	67 702,00 €
Lot n° 9 : Peinture	MR JULIEN ALINAT	4 240,00 €	848,00 €	5 088,00 €
Lot n° 10 Faux- plafond	SAS BELET ISOLATION	3 848,50 €	769,70 €	4 618,20 €
Lot n° 11 : Ravalement	EURO FACADES SALVAN	14 905,00 €	2 981,00 €	17 886,00 €
Lot n° 12 : Serrurerie	METALLERIE BRUNO PUJOL	19 594,00 €	3 918,80 €	23 512,80 €
	<i>Tranche cond.</i>	8 925,00 €	1 785,00 €	10 710,00 €
Lot n° 13 : Jeux d'eau	<i>Lot infructueux</i>			
Lot n° 14 : Panneaux photovoltaïques (PSE)	SOLAR PHOTOVOLTAIQUE	19 591,00 €	3 918,20 €	23 509,20 €
TOTAL : <i>Tranche cond.</i>		365 846,67 €	73 169,33 €	439 016,00 €
		41 759,96 €	8 351,99 €	50 111,95 €

Le Conseil Communautaire, après avoir pris connaissance de la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et après en avoir délibéré, décide de :

- **APPROUVER** les propositions de la Commission d'Appel d'Offres telles que définies ci-dessus,

- **ATTRIBUER** les 14 lots de l'appel d'offres relatif aux travaux de réhabilitation des vestiaires de la piscine de Belmont-sur-Rance, comme suit :
 - Lot n° 1 : Terrassement – VRD – Gros œuvre : SARL BLAYAC,
 - Lot n° 2 : Etanchéité : LOT ANNULÉ,
 - Lot n° 3 : Charpente métal – Couverture Bac acier : SARL BLAYAC,
 - Lot n° 4 : Menuiseries extérieures – Bardage bois : MENUISERIE JEROME PUECH,
 - Lot n° 5 : Menuiserie intérieures : MENUISERIE JEROME PUECH,
 - Lot n° 6 : Plâtrerie – Carrelage – Faïence : MR GAETAN GINESTE,
 - Lot n° 7 : Electricité : SAS MALAVAL,
 - Lot n° 8 : CVC – Plomberie : CHASSAING TECHNOLOGIES,
 - Lot n° 9 : Peinture : MR JULIEN ALINAT,
 - Lot n° 10 : Faux-plafond : SAS BELET ISOLATION,
 - Lot n° 11 : Ravalement : EURO FACADES SALVAN,
 - Lot n° 12 : Serrurerie : METALLERIE BRUNO POUJOL,
 - Lot n° 13 : Jeux d'eau : LOT INFRUCTUEUX,
 - Lot n° 14 : Panneaux photovoltaïques (PSE) : SOLAR PHOTOVOLTAIQUE,

- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer les marchés avec les entreprises retenues,

- **DONNE** tous pouvoirs à sa Présidente pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme,
 La Présidente,
 Monique ALIÈS*



Délais et voie de recours : conformément aux dispositions du code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de la « Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier » : ce recours gracieux interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau qu'à compter de ma réponse.